

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



LE MONITEUR,

JOURNAL DE TEMPERANCE.

PUBLIÉ UNE FOIS PAR MOIS, SOUS LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION
FORMÉE A QUÉBEC, DANS LA VUE DE REPANDRE DES REN-
SEIGNEMENTS CONTRE L'INTEMPÉRANCE.

RESOLUTIONS adoptées à une Assemblée convoquée par
annonce publique, et tenue au Palais de Justice, à Qué-
bec, le 25 Avril 1831.

“ A une Assemblée publique qui eut lieu à la cour de justice,
lundi, le 26 du mois dernier, pour prendre en considération la
nécessité de diminuer l'usage des liqueurs enivrantes dans cette
ville et ses environs, et adopter des mesures en conséquence.

JOHN NELSON, écr. M. P. à la chaire.

“ Les résolutions suivantes furent adoptées unanimement :—

1^o.—Motion proposée par Sir John Caldwell, secondé par M.
Stayner,—Que l'intempérance est une source féconde de pauvre-
té, de maladies et de crimes, et sous ce rapport devrait être éga-
lement en horreur aux chrétiens de toute dénomination religieuse
quelconque

" 2 °.—Par Isidore Bedard, écr. M. P. secondé par le Vénable Archidiacre Mountain,—Que cette assemblée reconnaît avec regret, l'existence d'un usage immodéré de liqueurs enivrantes dans cette ville et ses environs.

" 3 °.—Par M. Chapinan, secondé par M. Ferguson,—Que l'intempérance dans l'usage des liqueurs fortes a été considérablement diminuée dans les autres pays par l'établissement des sociétés de tempérance, et qu'on peut raisonnablement anticiper un pareil succès en adoptant de semblables mesures dans celui-ci.

" 4 °.—Par Dr. Douglass, secondé par M. Sewell,—Que c'est l'opinion de cette assemblée, que dans la vue de préparer le public à l'établissement d'une société de tempérance, il est nécessaire de former une association qui puisse prendre connaissance de toutes les matières contraires à cette vertu, et répandre les lumières nécessaires sur tout ce qui a rapport au vice d'intempérance.

" 5 °.—Par M. Tremain, secondé par M. Campbell, que les messieurs suivans soient priés d'accepter l'office annexé à leurs noms respectifs, qu'ils soient autorisés à promouvoir les desseins de l'association, et y recevoir de nouveaux membres.

" Président.—John Neilson, écuyer, M. P.

" Vice président.—L'honorable Sir John Caldwell, baronet,

COMITE'.

MM. Bedard, M. P.
Campbell,
Elgee, Adj. A. R.
Fisher,
Gauthier,
Glackemeyer,
Clapham,
Hale.

MM. Hart,
Holcomb,
Lyons,
Musson,
Phil. Panet, M. P.
Romain,
Stayner.

Trésorier, Dr. Douglass.

Secrétaires, MM. W. S. Sewell et J. H. Kerr.

" 6 °.—Par M. Romain, secondé par le révérend W. Squire,—Qu'une souscription soit à présent ouverte, et que tout souscripteurs d'une piastre soient considérés comme membres de la société.

" Le président quitta alors la chaire après avoir informé l'assemblée qu'il y avait une liste préparée pour les souscripteurs, et il fut résolu unanimement sur motion de M. Patton, secondé par M. Musson.

" 7 °.—Que les remerciemens de l'assemblée sont dus à John Neilson, écuyer, M. P. pour ses services importants à la chaire.

" Une réunion nombreuse et respectable se trouvait à cette assemblée et plusieurs souscripteurs donnèrent leurs noms avant que de se disperser.

N. B.—Nous prions le public de faire attention que cette société n'est pas en elle-même une institution semblable aux autres sociétés de tempérance. On n'exige aucune condition de ses membres et on ne leur impose en même temps aucune obligation sinon celle d'une souscription modique; sous ce point de vue elle est également recommandable aux amis et aux ennemis des institutions ordinaires à ce sujet. Que l'intempérance existe, et qu'on doit prendre les moyens les plus surs pour en diminuer l'existence, est une vérité que tout le monde admettra. La question roulera donc sur le meilleur moyen de parvenir à ce but, et cela menera à une recherche du mérite de ces institutions qui ne pourra avoir d'autres résultats qu' de confirmer les préjugés des ennemis de ces sociétés, si ce mode est trouvé mauvais, ou de lui gagner encore plus de partisans si c'est le contraire. De deux côtés il est nécessaire de faire des recherches qui donneront à une société n'ayant en vue que "de répandre les lumières nécessaires sur ce sujet" un titre à la bienveillance publique, excepté pourtant à celle des personnes aveuglées par les préjugés et qui s'en sont déclarés les adversaires avant d'avoir pris les informations nécessaires.

M. le Dr. Douglass, trésorier, et M.M. Musson, MacNider, Hart et Romain recevront les souscriptions.

Le Comité de l'Association formé à Québec, dans la vue de répandre des renseignemens contre l'intempérance,

A SES CONCITOYENS.

Nous avons été nommés à une assemblée publique des habitans de Québec et des environs, pour former un comité, à la fin d'arrêter les maux qui découlent de l'usage immodéré des liqueur fortes.

Il suffit de vous rappeler ce qui se passe tous les jours autour de vous, pour vous faire concevoir les motifs, qui ont fait agir ceux par qui nous avons été nommés.

Nous ne vous demanderons pas si l'intempérance a augmenté ou diminué, si les efforts ordinaires qu'on a fait pour en arrêter les progrès, ont réussi?

Ne voit-on pas trop souvent des pères de famille gaspiller une partie de leurs moyens à satisfaire leur goûts pour la boisson, au détriment de leurs enfans, qui par là se trouvent privés d'une nourriture saine et suffisante, de vêtemens déceus, d'habitations propres, d'éducation et de moyens de former leur établissement dans le monde? Que de temps perdu, que de mauvaises fréquentations, que de querelles, que de désordres, quelle dégradation morale et physique, n'entraîne pas l'habitude du vice honteux de l'intempérance!

Tant que ce vice règnera, que de mères, que d'enfans seront plongés dans la misère ! L'éducation sera négligée, les mauvaises habitudes se formeront, et les germes de la mendicité et de l'immoralité étendront leurs racines dans toutes les parties de la province.

Nous vous prions de considérer à quel point nous en sommes rendus, et quels résultats nous pouvons attendre, si on ne fait pas quelques nouveaux efforts, si on ne prend pas quelques nouveaux moyens, pour arrêter le mal croissant.

Les rapports des coronaires, les registres de nos prisons, les déclarations de nos jurés, les sentences de nos juges, les aveux des criminels sur la potence, tout cela nous présente en grand nombre des victimes de l'intempérance. Cette terrible passion conduit l'homme par des degrés imperceptibles, d'un excès à un autre, jusqu'à ce qu'enfin baissant toute honte, il soule aux pieds décence, honneur, délicatesse, lois divines et humaines, et attire sur lui la vindicte des lois et la dégradation.

Il n'y a pas trente ans, qu'à peine les termes de nos cours criminelles offriraient-ils une seule conviction. Deux vieux bâtimens suffisaient pour loger tous nos prisonniers. Il a été depuis construit une demi-douzaine de vastes prisons aux dépens de la province ; elles se trouvent remplies, et il en faut encore d'autres. Les termes de nos cours criminelles sont trop courts maintenant. Outre les frais qu'entraînent les prisons et l'administration de la justice criminelle, le citoyen industriel et honnête perd beaucoup de temps pour l'arrestation, pour la poursuite et pour le procès des criminels, et l'habitant paisible ne rencontre plus même dans sa maison la sécurité et la tranquillité qu'il y trouvait autrefois.

Quels sont les criminels et les perturbateurs de la paix publique ? presque tous des gens adonnés à l'intempérance. Qui composaient ces bandes de déprédateurs nocturnes, qui ont infesté et alarmé le pays ? Où formaient-ils leurs complots criminels, où dépensaient-ils les fruits de leurs rapines ? dans ces orgies où règnent l'ivrognerie ? Pourquoi se portaient-ils à ces actes criminels ? pour satisfaire leur crapuleuse passion, qui leur traçait la voie de nouveaux crimes, de l'emprisonnement, du pilori, de la transpor at on et de la potence.

Mais ce n'est pas seulement parmi les criminels que l'on rencontre les maux de l'intempérance ; on les trouve dans la préparation au crime, dans l'exemple qui porte au vice. C'est parmi ceux qui par le rang qu'ils tiennent dans la société, sont plus que tout autre obligés de montrer son exemple en tout ce qui peut conduire à son avantage, que l'intempérance est doublement funeste. Quelle est maintenant la famille qui soit assurée de n'avoir pas un jour à souffrir de l'intempérance de quelqu'un de ses

membres ? Que de pertes la société n'a-t-elle pas éprouvées de ses approches insidieuses et de son empire irresistible ? que de troubles, que de désunions dans le sein des familles ?

A la vue de tous ces maux, pouvons nous dire que nous en avons assez fait, et que nous ne devons employer que les moyens ordinaires pour les arrêter ?

Si vous pensez comme ceux qui nous ont nommés, nous vous demanderont de vous joindre à nous de bon cœur pour tâcher de guérir le mal, en répandant par la ville et dans la campagne les informations nécessaires, afin d'ajouter un nouveau moyen à ceux qu'on a déjà mis en usage. La presse et des associations ont produit les plus heureux effets dans d'autres pays, et rien ne nous donne lieu de douter qu'elles ne soient aussi puissantes dans ce pays.

Ici comme ailleurs il faut s'attendre à de l'opposition de la part des uns, et à de l'indifférence chez les autres. Mais dans toutes les sociétés il règne un esprit de conservation, qui agit toutes les fois qu'un mal évident et funeste vient menacer le bien-être public et individuel ; et il n'y a pas d'opposition, pas d'indifférence, point d'égoïsme capable de lui résister. Au milieu des railleries et des sarcasmes, ou l'on voit s'élever par degré jusqu'à une puissance, à laquelle tous finissent par se soumettre de bon cœur, parcequ'elle découle de la bienveillance divine, qui a créé l'homme pour la sagesse et la félicité.

Québec, 7 mai 1831.

Extrait d'une adresse délivrée par Jonathan Kettrege, écuyer, à une assemblée tenue à Lyme, dans le New-Hamshire, et convoquée à la fin de former des sociétés de tempérance :

“ CONCITOYENS—Tous admettent que l'intempérance va croissante dans notre pays, et qu'elle est devenue un mal funeste à la société. Lorsque nous jetons les yeux autour de nous, nous voyons que le nombre des malheureux qui sont adonnés à l'usage excessif des liqueurs fortes, s'est accru à un degré alarmant. Nous en voyons les funestes effets parmi nos parens, chez nos voisins, mais le mal est si commun, c'est une chose si à la mode que de boire, j'allais dire de boire avec excès, qu'on ne le voit pas avec la moitié de l'horreur qu'il devrait inspirer, et la vue d'un homme intempérant ne soulève pas dans notre esprit, les sentimens de dégoût, que sont caractère et son état honteux devraient faire naître. L'esprit se familiarise à l'idée, l'œil s'accoutume à la vue de ce hideux objet, l'on n'y porte presque aucune attention ; il passe devant nous, on laisse échapper un sourire, et on regarde le mal avec indifférence. Les scènes d'ivresse qui se passent tous les jours sous nos yeux, n'émouvent point notre pitié, ne nous font pas

saigner le cœur. Mais si l'on vient pour un moment sur la vraie situation du buveur d'habitude ; si nous nous rappelons ce qu'il a été, et si nous pensons à ce qu'il est maintenant ; si nous jetons les yeux dans l'avenir, et que nous prévoyions le sort qui l'attend ; si nous allons plus loin, et si nous voyons dans quel état se trouve et se trouvera sa famille, sa femme, ses enfans, nous verrons se dérouler devant nous une scène qui ne tardera pas à nous faire sortir de notre froideur, de notre indifférence et de notre insensibilité.

C'est un examen que chacun peut faire pour soi. Nous pouvons tous nous rappeler quelqu'un, un ami d'enfance peut-être, que l'intempérance a réduit à la dernière misère. Dans le commencement de sa carrière dans le monde, il avait devant lui une perspective aussi riante que celle que nous avons nous-même. Il appartenait à une famille respectable, et il ne fut rien épargné pour le mettre en état de devenir un citoyen utile, un ornement dans la société. Il entra dans les affaires, et montra pendant quelque temps une conduite honorable. Déjà les auteurs de ses jours reposaient en lui l'espérance de leur vieux ans. Il prospéra, et avec encore quelques années de travail et d'industrie, il assurait son indépendance. Il se maria, devint père, et le bonheur régnait autour de lui. Que ne vécut-il toujours comme il avait commencé, il eût été un appui pour ses parens et pour ses amis, et eût fait honneur à la société. Mais la scène changea bientôt. Il prit goût aux liqueurs fortes. On le voyait souvent à l'auberge. Par degré il devint passionné pour la boisson. Il négligea ses affaires, et sa fortune ne tarda pas à se délabrer. C'est aujourd'hui un ivrogne déclaré, c'est un homme ruiné, ses parens sont morts de chagrin, sa malheureuse femme a la pâleur de la mort sur un visage autrefois riant de bonheur, et ses enfans sont couverts de haillons et croupissent dans l'ignorance et l'abandon. Il a pour logement une misérable cabane, qui le met à peine à l'abri de l'orage et du mauvais temps. Il est inutile, bien plus il est à charge à tous ses voisins. Il est mort à tout sentiment ; il a banni toute honte ; il ne travaille plus que pour se procurer sa dose accoutumée du poison qui le consume ; il se traîne dans la boue jusqu'à sa chétive demeure ; il y trouve une femme en pleurs et des enfans mourans de faim ; il les maltraite, il se roule sur son grabas, où il ronfle comme une brute, jusqu'à ce qu'il soit en état de repartir de nouveau. Il demande encore du rum, il renouvelle cette scène de temps à autre, puis d'un jour à l'autre, jusqu'à ce qu'enfin la nature succombe, et qu'il devienne sobre dans les bras de la mort—mort affreuse !

Pensons maintenant que cet être coupable et malheureux, avait une âme immortelle ; comme nous il était de chair et de sang ; il était notre frère, destiné à la même éternité que nous, créé et

devant être jugé par le même Dieu ; et qui est celui, qui, après de telles réflexions ne pleurera pas sur son sort.

Ce n'est pas là un tableau imaginaire. Otez ou ajoutez quelques légères circonstances, et vous avez l'histoire de chacun des ivrognes que vous connaissez. La toile n'est pas encore tombée ; ils vivent, mais ils courent à grand pas vers la mort, qui a déjà saisi ceux qui les ont précédés dans la voie de l'intempérance. Une foule d'autres s'apprêtent à les suivre, et le nombre des victimes de cette terrible passion va toujours croissant. Dans chaque village sont établies des tavernes, vraies gouffres de vie humaine. C'est là que les hommes apprennent l'ivrognerie, car personne ne naît ivrogne ; et je puis ajouter que personne n'apporte en naissant le goût des liqueurs fortes. Ce n'est pas une nourriture que la nature a destinée à l'homme. L'enfant crie pour le sein de sa mère, et pour des alimens nourrissans, mais jamais pour avoir des boissons spiritueuses. C'est un goût qui vient par l'habitude, et dans plusieurs, il y en a qui contracte cette habitude si jeunes, qu'ils ne peuvent se ressouvenir du temps où le goût des boissons leur est venu.

Ici permettez-moi de faire quelques observations sur la manière dont ce goût est formé et créé. Je prendrai l'enfant au berceau. A sa naissance, l'usage veut qu'il y ait dans la maison une bonne provision de liqueurs fortes ; c'est presque une chose de nécessité ; on dirait que l'enfant ne peut veuir au monde sans cela. Le père traite ses amis, et la mère ne manque pas de prendre aussi part à la fête. On a soin de ne jamais manquer de boisson, et on en fait même prendre à l'enfant, comme de médicament, surtout lorsque les parens aiment eux-mêmes à boire. C'est ainsi que dans le berceau même, on lui ôte le dégoût qu'il a naturellement pour les boissons fortes. Il grandit, et dès les premiers mois ou premières années de sa vie, il contracte le goût de boire. Aussitôt qu'il marche et qu'il commence à prendre connaissance de ce qui se passe, il voit boire son père et ses amis ; il prend lui-même de la boisson, et bien vite il vient à l'aimer. Dans la plupart des familles, on apporte la boisson dans toutes les occasions extraordinaires. Je ne parlerai que des visites, pendant lesquelles l'on ne manque presque jamais d'inviter, de presser les gens à s'approcher du buffet. Tout cela se fait de la meilleure grâce du monde, on y met toute la politesse, toute l'affabilité dont on est capable. On sort les plus beaux verres, c'est presque une exhibition. Les enfans voient tout cela, leurs yeux sont charmés de ce qu'ils voient ; les manières et la conversation des visiteurs leur plaisent. Aussitôt qu'ils sont laissés libres, l'idée de boire s'associe dans leur esprit à tout ce qui est noble et agréable. Ils suivent la coutume, et imitent les exemples qu'on leur donne. Les circonstances et les situations exposent les uns à une plus grande tentation que d'autres. Peut-être aussi que les uns sont plus faibles que les autres, et

de là il arrive que sur vingt-cinq de ceux qui vivent jusqu'à trente ans, un devient intempérant. Il tombe dans cet état, non pas parce qu'il était plus enclin au vice qu'un autre, mais parce qu'il s'est laissé d'abord aller à l'usage et à la mode, jusqu'à ce qu'enfin il se précipite la tête la première dans l'abîme de sa dissipation et de sa ruine. D'abord la répugnance que nous avons naturellement pour les liqueurs fortes se perd et fait place au désir de s'en procurer, ensuite nous en avons lorsque l'occasion s'en présente, et enfin nous en contractons l'habitude; cette habitude s'accroît jusqu'à ce qu'enfin au premier revers de fortune celui qui n'était qu'un buveur d'habitude, quoique modérément, devient un ivrogne: c'est de cette manière, et que chacun y prenne garde, que des hommes d'un caractère sans reproche qui dans la bonne fortune avaient contracté l'habitude de boire des liqueurs fortes quoiqu'avec modération sont devenus des ivrognes consommés lorsque la fortune leur a manqué; tandis que ceux qui s'en étaient abstenus lorsqu'ils étaient dans la prospérité ont soutenu sans fléchir tous les assauts du malheur. Souvent l'on attribue l'intempérance d'un homme à quelque cause particulière, comme la perte de ses amis, de ses biens, le désappointement en amour ou de ses vues ambitieuses; tandis qu'en réalité si l'on y regardait de près l'on verrait que cette personne avait déjà l'habitude de prendre des liqueurs fortes, avec modération si vous voulez, et s'adonner à en faire un usage immodéré comme un moyen de se consoler dans ces occasions. Il faut un apprentissage pour devenir un ivrogne; une personne ne pourrait pas plus le devenir dans un mois qu'elle ne pourrait devenir avocat ou médecin dans le même espace de temps. On s'étonne de ce que des hommes intempérens doués de rares talens, de nobles dispositions et de talens relevés ne se réforment point, ou devrait bien plus s'étonner de ce qu'il y en ait qui se réforment. Le mauvais génie de l'intempérance mine peu à peu les forces de corps et d'esprit et la victime ne s'aperçoit qu'elle est prise que lorsqu'elle n'a plus que la faiblesse d'un enfant au lieu de la force d'un géant qu'elle possédait auparavant, son influence est si insinuante et si imperceptible que les hommes sont souvent perdus avant de s'en apercevoir. Qu'ils prennent donc bien garde au premier pas, car les hommes ne deviennent intempérens que par degrés, jamais tout d'un coup, cela n'est pas dans la nature des choses. Il faut du temps pour endurcir le cœur, pour perdre le sentiment de la honte, pour émousser les sentimens de morale, pour abrutir les facultés intellectuelles, et pour y habituer le corps. L'intempérance qui existe de nos jours est la conséquence toute naturelle des usages de la société, des usages des gens comme il faut et respectables. C'est l'usage général et journalier des liqueurs spiritueuses dans nos villes et dans nos villages qui fait qu'on y trouve un si grand nombre d'ivrognes et qui à moins qu'on y mette fin, finira par perdre toute leur population. Le de-

gré d'intempérance qui existe et la quantité de liqueurs ardentes que l'on consomme dans nos villes et villages les plus respectables sont presque incroyables, il est peut-être intéressant de citer quelques faits à ce sujet.

Quant au degré d'intempérance qui existe on peut dire avec vérité que dans cette partie du pays, sur cent habitans, il y en a un d'ivrogne qui est tel par habitude, qui est souvent ivre, et que ni les principes ni la honte ne peuvent empêcher de s'enivrer. Il y en a de cette classe entre dix et vingt ou plus dans chaque Township habité. Il y a une autre classe : c'est celle de ceux qui sont tempérans et dont un nombre ne se saoule que de tems à autre. Cette classe est plus nombreuse que l'autre, et sur quarante habitans, il y en a un qui appartient à l'une ou à l'autre. Une société ainsi composée n'est-elle pas dans un état horrible ? cependant chacun est à même de s'assurer de l'exactitude de cet exposé.

La quantité de liqueurs spiritueuses qui se consomme dans nos villes varie entre six et dix mille gallons par année. Il suffira pour les conséquences que j'en veux tirer, de dire que la quantité dans cette ville est de six mille gallons, quoique cela soit moins que la réalité. Cela fait trois gallons pour chaque habitant ou vingt-un gallons pour chaque électeur. Le coût de cette boisson en l'estimant aussi bas qu'un écu par gallon forme trois mille piastres, ce qui suffirait pour payer toutes vos taxes à la ville, au comté et à l'état pendant trois années, et serait suffisante pour soutenir et maintenir tous vos privilèges civils, religieux et littéraires. Dans cent ans vous boirez toute la ville en liqueurs fortes, c'est-à-dire, qu'il vous faudra la valeur de toute une ville semblable à celle-ci avec toutes vos terres, et tous vos effets pour fournir des liqueurs fortes aux habitans sur le pied de la consommation actuelle pendant cent ans. Et si la ville continuait de boire autant qu'elle le fait actuellement pendant cinquante années laissant s'accumuler le coût de la boisson avec l'intérêt simple seulement la ville en entier ne pourrait suffire à payer ses comptes pour rien pendant ce temps, et il ne lui serait d'aucun avantage de ce que d'autres villes se trouveraient dans le même état d'insolvabilité.*

Mais ceci n'est pas tout. Que l'on ajoute à cette somme la perte de temps et de propriété que cela occasionne en sus du coût de cette boisson, le montant devient vraiment monstrueux ; ainsi vous avez devant vous le calcul du coût des liqueurs spiritueuses. On se plaint actuellement des mauvaises années et sans doute avec raison. Tout le monde crie que les temps sont durs, tandis que si durant l'année passée vous vous étiez abstenu de liqueurs spiritueuses, vous seriez à présent indépendant et à votre aise. Les trois mille piastres que vous avez dépensées en boisson si elles

* Le lecteur voudra bien se rappeler que tout ceci est dit et publié dans l'Etat de New Hampshire E.-U.

étaient réparties entre vous suffiraient à payer toutes les dettes que vous êtes obligés de payer. Je ne dis pas qu'il s'en trouve aucun qui n'ait besoin de plus que sa proportion de cette somme, mais il y en a qui n'en auraient aucunement soin, et qui la feraient circuler soit en la prêtant ou autrement parmi ceux qui en auraient besoin, et par là la ville se trouverait sculagée de la détresse qui pèse sur elle.

Si cette ville avait un revenu suffisant pour payer toutes ses taxes, vous considéreriez cela comme un sujet de grande joie, et vous vous en féliciteriez. Mais si en sus de cela le revenu de votre ville était non-seulement suffisant pour payer toutes vos taxes, mais qu'il y en eût encore assez de reste pour donner à chaque habitant le montant qu'il paie actuellement en taxes, vous regarderiez votre état comme des plus prospère et digne d'envie. Abandonnez l'usage des boissons fortes, et vous l'avez. Privez-vous-en, et votre situation sera même meilleure que si vous aviez trois mille piastres à diviser entre vous.

Si l'on pousse ce calcul plus loin, on trouve que sur le principe adopté ci-dessus qu'il y a dans l'état de New-Hampshire 2441 ivrognes d'habitude et 3663 intempérans ou ivrognes qui s'enivrent dans l'occasion—en tout 6104; et que cet état consomme 732,483 gallons de liqueurs ardentes par année, ce qui, à un écu par gallon forme 366,241 piastres. Sur ce pied, dans les Etats-Unis, il y aurait 96,379 ivrognes d'habitude et 240,949 intempérans qui s'enivrent dans l'occasion, en tout 337,328, et le pays se trouverait consommer annuellement 28,913,887 gallons de liqueurs spiritueuses, lesquelles à un écu par gallon coûteraient 14,456,943 piastres. Autant qu'il en faut pour soutenir tout le système de notre gouvernement national avec tout ce qui est dépensé pour améliorations, chemins, canaux, pensions, etc., etc., et excède la moitié du revenu de toute l'union durant l'année dernière. Rappelons-nous que ce calcul ne comprend que la quantité et le coût de la boisson, et est fait dans la supposition que cette ville ne consomme que 6000 gallons à 2s. 6d, et que la proportion est égale dans cet état et dans toute l'union. Quant à ce qui regarde cet état, on pourrait presque en sûreté doubler et tripler le coût des liqueurs ardentes. Quant à la nation, il faudrait doubler tous mes calculs. Dans les Etats-Unis l'on peut sans crainte estimer la quantité de liqueurs ardentes qui se consomment à soixante millions de gallons par année, le coût à trente millions de piastres et le nombre d'ivrognes des deux classes à quatre cent quatre-vingt mille.

Mais nous savons tous, et c'est une remarque ordinaire, que le coût de la boisson n'est que peu de chose, qu'il forme à peine un item dans le calcul des conséquences pernicieuses qui résultent de l'usage des liqueurs ardentes. Si l'on réfléchit à toutes ses suites ordinaires, et que l'on veuille estimer la valeur du temps et de la propriété perdus, et les maladies et les crimes qui en sont le ré-

sultat, cela surpasserait notre capacité et notre imagination s'y perdrait.

Mais ceci n'est pas tout. Je ne puis vous expliquer la moitié des mauvais effets des liqueurs spiritueuses. Malgré cela, il y en a qui prétendent que les boissons spiritueuses sont utiles et nécessaires. Cela est faux. C'est un prétexte dont on se sert pour en faire usage, il n'y a suivant le Dr. Rush que deux circonstances dans lesquelles on peut en faire usage sans en ressentir de mauvais effets, et ces deux circonstances sont dans des cas de personnes attaquées de certaines maladies dangereuses et dans ces occasions mêmes on pourrait employer des substituts avec autant d'efficacité. Quel est l'homme raisonnable qui voudrait en faire usage parce qu'il pourrait lui arriver de ne trouver dans ces circonstances, autant vaudrait qu'il mit des serpents à sonnettes au milieu de ses enfans parce que leur huile est propre à guérir certaines maladies dont il pourrait leur arriver d'être affligés.

Je ne puis dire le nombre de personnes dérangées dans leur esprit qui se trouvent dans les Etats-Unis, il y en a probablement plusieurs mille. Il est notoire qu'un tiers de celles qui sont renfermées dans les hôpitaux destinés à cette fin à Philadelphie et à New-York, sont devenues telles par l'usage des liqueurs fortes; oui vraiment, un tiers des pauvres misérables insenses dans notre pays, ont été réduits à ce triste état par l'usage de drogues que l'on ose prôner comme utiles, nécessaires et indispensables. Cet usage a privé un tiers des malheureux foux de leur raison, de ce qui les mettait au rang des hommes et des êtres créés à l'image de Dieu.

Sur le nombre des buveurs dans les Etats-Unis il en meurt dix mille annuellement des effets des liqueurs spiritueuses. Et quelle mort, c'est bien déjà assez de vivre en ivrogne, mais de mourir tel, d'être appelé à comparaitre devant le Juge éternel pour y entendre prononcer cette terrible sentence: "Retirez-vous de moi ivrogne." Ah! la langue me manque, et je laisse le tableau horrible à vos réflexions.

Cette mort arrive de plusieurs façons. Quelques-uns meurt subitement, d'autres traînent une misérable existence et meurent, pour ainsi dire, peu-à-peu. Quelques-uns se donnent eux-mêmes la mort dans des excès de boisson, et il arrive même à quelques-uns de prendre en feu et de brûler. J'ai lu qu'un buveur, il y a quelques années, avait pris en feu par son haleine qui était venue en contact avec une chandelle allumée, et il fut consumé; je ne pouvais croire cette histoire, mais j'ai depuis vu citer des cas attestés d'une manière authentique de personnes que l'usage des boissons avaient rendues combustibles, et qui avaient été brûlées. Trotter mentionne dix de ces cas dont il donne les détails. Ces faits sont soutenus de preuves irrécusables, et attestés par des témoins vivans, examinés par des savans et publiés dans les papiers du jour

sans avoir été contredits. L'horreur de la mort d'un ivrogne passe toute description. Vous signalerai-je la tombe qui vient de se fermer sur les restes de cette personne qui a passé presque en un instant de l'état d'ivresse à celui de la mort ? cela est inutile, vous le connaissez tous.

Mais nous n'avons pas encore fini. La moitié des pauvres que vous soutenez par des taxes et par vos charités, ont été réduits à cet état par l'habitude des liqueurs fortes. On s'est assuré de cela après des enquêtes et des recherches qui ont eu lieu. Dans la cité de New-York où il y a le plus de pauvres et où l'on fait plus pour eux que dans aucune autre ville des Etats-Unis, un comité nommé à cet effet s'est assuré que plus de la moitié des pauvres de la ville avaient été réduits à cet état par la boisson. Il en est ainsi dans toutes les parties de l'union. Qu'il me soit permi ici de citer un fait qui est venu à ma propre connaissance. Je le fais avec le double objet de démontrer que l'usage des liqueurs fortes produit la pauvreté, et que le retour à la sobriété est suivi du retour de la fortune et de l'aisance.

Un Monsieur de New-York qui avait un chantier considérable pour la construction des vaisseaux, et qui employait un grand nombre d'ouvriers auxquels il donnait des gages presque égaux et qu'il payait presque de la même manière, fut surpris en s'apercevant qu'il y avait de la différence dans leur situation. Un bien petit nombre trouvait le moyen de soutenir leurs familles avec leurs gages; ils n'étaient point endettés, étaient à leur aise, avaient toujours de l'argent de reste, et souvent laissaient accumuler leurs gages entre les mains de leur maître, tandis que les autres étaient pauvres et harassés. Le maître ayant résolu d'en chercher la cause s'aperçut que les premiers ne faisaient point usage de boissons enivrantes, tandis que les autres avaient l'habitude d'en prendre constamment. Il fut convaincu que l'usage seul de ces liqueurs causait la différence dans leur état. Il résolut alors de tâcher de les induire à s'en priver. Après leur avoir fait une représentation charitable à cet effet, il réussit et ils convinrent tous de se passer de liqueurs fortes pendant une année. Au bout de l'année, tous se trouvèrent sans dettes, ils avaient mis leurs familles plus à leur aise, avaient fait plus d'ouvrage, détruit moins d'outils, étaient contents et robustes, et jouissaient d'une meilleure santé. Ce fait vaut des volumes, et il est inutile de le commenter. Faites-en autant dans cette ville et vous obtiendrez le même résultat. "Quoi!" me direz-vous, "ne point boire de liqueurs fortes!" Je vous réponds, n'en buvez point; c'est même trop d'un gallon pour toute la ville.

En sus des dettes et de la pauvreté qu'elles causent, elles sont la source de la moitié des maladies qui existent et des crimes qui se commettent. Ce sont les boissons ardentes qui peuplent nos maisons de charité et nos prisons, nos pénitenciers et nos asiles

pour les insensés ; qui fournissent des victimes au gibet. Leurs effets sont plus pernicieux que la guerre, la peste, les maladies contagieuses et la famine réunies ensemble. Leur marche est lente mais sûre : elles s'emparent du corps et de l'âme de l'homme, et traînent l'un au tombeau et précipitent l'autre dans les flammes éternelles.

L'usage immodéré des liqueurs fortes rend l'homme stupide comme l'âne, féroce comme le tigre, féroce comme l'ours, salop comme le pourceau, puant comme le bouc, méchant comme satan. N'importe quelles qu'aient été les qualités de l'homme, son corps peut avoir été propre à servir de modèle au sculpteur, son esprit orné de toutes les connaissances humaines ; il peut être propre à commander des armées, à briller dans les conseils, à présider aux destinées des nations ; il peut posséder toutes les vertus ; néanmoins l'usage des liqueurs fortes lui enlèvera tout cela et en fera un démon. Qu'ai-je besoin de vous dire comment ? de vous expliquer le changement que la boisson produit dans les sentimens et sur le corps d'un homme ? de vous le représenter teint du sang de son frère ? Ce fut dans un accès de débauche qu'Alexandre furieux fit périr Clytus son meilleur ami, et son compagnon chéri—Ce fut dans un accès de débauche qu'il osa proclamer qu'il était un Dieu et qu'il mourut.

Mais, me dira-t-on, est-ce que les liqueurs spiritueuses n'ont pas une bonne qualité ? Je dis que non.—Elles n'ont pas une seule bonne qualité ? mais au moins elles sont utiles comme médecine.—Non ; pas même comme médecine : et il n'y a pas un seul médecin qui ne puisse s'en passer dans sa pratique à moins qu'il ne l'aime ; il n'y a pas une seule maladie dans laquelle on s'en sert que l'on ne pourrait guérir ou soulager sans cela ; elles ne contribuent nullement à la santé et elle ne sauve la vie à qui que ce soit. On ne peut citer un seul bon effet qu'elles produisent. Croyez-vous que leur usage pourrait être propre à augmenter la piété de nos pasteurs spirituels ; à ajouter à leur zèle, à leur fidélité ou à leur charité ? tout le contraire. Le médecin qui en fait usage sera-t-il plus éclairé, plus capable de juger des symptômes de la maladie et d'y appliquer les remèdes ? Sera-t-il plus attentif et plus soigneux ? non. Croyez-vous que leur usage soit propre à augmenter les connaissances d'un avocat, à le rendre plus capable de plaider une cause et de se faire écouter d'une cour ou d'un juré ? bien loin de là. Donnez-en à l'artisan, croyez-vous qu'elles le rendront plus ingénieux, plus intelligent ou plus adroit ? tout le contraire. Donnez-en à l'ouvrier, augmenterez-vous ses forces, en sera-t-il plus capable d'endurer la fatigue, et de supporter les excès du chaud ou du froid ? En fera-t-il plus d'ouvrage, ou le fera-t-il mieux ? c'est tout le contraire : elles ruineront toutes ses capacités, diminueront sa force et son esprit, le rendront plus sensible

au froid et à la chaleur, désorganiseront tout son système, jusqu'à ce qu'il devienne incapable de travailler.

Mais, me direz-vous, il y a des hommes qui boivent et qui font bien leurs affaires. Je l'admets, ils l'eurent de même. Mais de ce qu'il y ait des hommes de tempéramens faibles et de chétive santé qui se tirent d'affaire, cela veut-il dire que ce n'est pas un mal d'avoir un tempérament faible et une pauvre santé ? Doit-on attribuer leur prospérité à cet état de faiblesse ou à l'usage de la boisson ? non ; jamais l'usage de la boisson n'a enrichi un homme et elle a été la cause de la ruine de plusieurs millions.

Mais il y en a qui disent que quand ils ont bu, ils se trouvent mieux. Examinons cette excuse, car ce n'est pas autre chose ; car celui qui aime le rum, et qui a honte d'en faire l'aveu, prétend que cela lui fait du bien. Tâchons de découvrir comment cela peut faire du bien ; consultons le médecin ; un des plus célèbres que le pays ait produit, le Dr. Rush, dit que l'usage habituel des liqueurs fortes produit ordinairement les maladies suivantes : la perte de l'appétit, faiblesses d'estomac, maladies de foie, la jaunisse et l'hydropisie, une toux sèche qui se termine souvent en consommation, rougeurs et éruptions sur la peau, mauvaise haleine, des maux de tête fréquens, l'épilepsie, la goutte et la rage. Voilà les maladies qui sont la suite naturelle et ordinaire de l'usage des boissons fortes. A présent je vous demanderai comment un homme peut dire qu'il se trouve mieux de l'usage d'une chose qui produit tant de maladies ? Ceux qui parlent ainsi, c'est parce qu'ils aiment le rum et qu'ils ont du plaisir à en prendre, et voilà ce qu'ils veulent dire en disant qu'ils se trouvent mieux lorsqu'ils en ont bu.

Je vais examiner l'effet immédiat des liqueurs ardentes sur un homme. Je suppose un homme bien portant, et je lui donne un verre d'esprit, cela a l'effet de le déranger, de produire des notions fausses et de lui faire concevoir les choses différemment de ce qu'elles sont. Mais un verre n'aura pas grand effet ; je lui en donne un second, et s'il aime le rum, il commence à se trouver mieux ; un troisième encore mieux : il est alors dans un état à se trouver assez bien, tout-à-fait heureux, il n'a plus ni crainte ni honte, il peut jurer, tempêter et briser ce qui se trouve sous sa main ; il est prêt à entrer dans aucun mauvais complot, il ne craint rien et se croit capable d'accomplir des choses impossibles. S'il est boiteux, il voudra danser comme un satyre, s'il est lent et corpulent, il voudra courir comme un cerf, s'il est faible, il voudra porter autant que Samson et se battre comme Hercule, s'il est pauvre et sans le sol, il se croira riche comme Crésus sur son trône et offrira de prêter de l'argent. Ce tableau n'est pas exagéré, c'est ce qui arrive toujours à l'ivrogne. J'en connais un qui est pauvre, et dans sa boisson il offre ordinairement de me prêter jusqu'à mille piastres. Malheureux et abusé qu'il est ! Mais il se trouve mieux !

Il est un de ceux qui se trouvent bien lorsqu'ils ont bu, son esprit est dérangé et son imagination trouppée. Il croit posséder un bonheur, une félicité et une abondance qui n'existent point, et à son réveil il ne trouve que la misère, la pauvreté, la honte et le mépris. Et voilà ce que ressentent tous ceux qui prétendent qu'ils se trouvent mieux lorsqu'ils ont bu. Celui qui n'en boit qu'un verre se ressent de même, seulement pas au même degré.

Et voilà tout, tout ce que le rum fait pour qu'un homme se trouve mieux. Si sa femme ou ses enfans manquent de pain, il ne le sent pas, il se trouve mieux. Si ses affaires sont dérangées ou s'il est tout-à-fait ruiné, il ne le sent pas, il se trouve mieux : Si sa maison est en feu, il n'y fait pas attention, il chante comme l'idiot, il se trouve mieux.

Laissons faire celui qui aime à ressentir ce mieux : hélas non ! sauvons-le s'il est possible ; convainçons-le qu'il s'abuse, ramenons-le à la vérité et à la raison ; ôtons lui le verre de la bouche, et de semblable à la brute qu'il est, faisons-le redevenir homme.

Il est inutile d'en dire plus long pour persuader aux hommes d'abandonner l'usage des liqueurs spiritueuses ; leurs terribles effets sont connus de tous. L'expérience et l'observation nous démontrent qu'elles sont la source de la ruine, de la misère et de l'avilissement sous mille formes ; trouveront-elles encore des défenseurs ? Cette société respectable voudra-t-elle encore maintenir que leur usage est utile et nécessaire ? Tous ceux qui après avoir été dans l'habitude d'en faire usage y ont renoncé et conviennent qu'elles sont ni utiles ni nécessaires. Nous voyons ceux qui s'en abstiennent jouir de plus de bonheur et de plus de santé que ceux qui en font usage, et qu'ils vivent plus long-temps. Qu'elle est donc la folie, la stupidité et l'aveuglement des buveurs de rum !

Mais on dira peut-être que les effets et les conséquences que j'ai mentionnés résultent de l'excès de la boisson et non d'un usage modéré et convenable de liqueurs fortes et qu'il peut être avantageux d'en prendre un peu dans bien des occasions.

Examinons ces circonstances et ces occasions dans lesquelles on prétend qu'elles sont nécessaires.

On dit qu'elles sont bien utiles dans les grands froids ; il s'en faut de beaucoup que cela soit vrai ; et la chaleur passagère qu'elles occasionne rend le corps plus susceptible d'être affecté par le froid. Des couvertures chaudes et une nourriture abondante entretiennent beaucoup mieux la chaleur du corps. Et on cite à l'appui de ceci l'aventure du naufrage d'un vaisseau au port de Newbury. Durant une nuit très-froide l'équipage de ce vaisseau était en danger de périr de froid, le capitaine recommanda de ne prendre aucune boisson forte si non qu'ils s'exposaient à mourir de froid ; quelques-uns suivirent son avis, d'autres au contraire méprisèrent ses vaines sollicitations. La conséquence fut que

de ceux qui en firent usage, les uns perdirent leurs mains, d'autres leurs pieds, et d'autres la vie, tandis que les autres n'eurent aucun mal.

On dit qu'elles sont bien utiles dans les grandes chaleurs. L'expérience prouve que bien loin de diminuer elles augmentent les effets de la chaleur sur le corps, et par là l'expose à toutes sortes de maladies. Le Dr. Bell assure même qu'il en est ainsi dans les climats brûlans des Indes Occidentales. L'usage du rum, dit cet auteur, soit qu'on en prenne habituellement avec modération, ou que l'on en prenne à excès, diminue toujours la force du corps, et le rend plus susceptible de maladie et impropre dans les occasions qui requièrent de la vigueur ou de l'activité. Autant vaudrait jeter de l'huile dans une maison dont le toit serait en feu pour l'empêcher de communiquer à l'intérieur, que de verser dans son estomac des liqueurs fortes pour empêcher les effets de l'ardeur du soleil sur la peau. Et remarquons en passant que l'on prétend qu'elles sont bonnes pour réchauffer quand il fait froid, et pour rafraîchir quand il fait chaud : cela seul suffit pour démontrer l'absurdité des argumens dont on se sert dans ces deux occasions.

Les liqueurs spiritueuses ne sont pas non plus propre à endurcir le corps au travail. Regardez le cheval, voyez tous ses muscles tendus du matin au soir, soit à la charue ou au travail, fait-il quelques signes pour demander du rum pour l'aider à ouvrir la terre ou à monter une côte ? Non, tout ce qu'il lui faut c'est de l'eau froide et une nourriture abondante. Les liqueurs fortes ne sont nullement nourrissantes, la force qu'elles donnent n'est que passagère et est suivie de foiblesse et de fatigue réelles.

Il y en a qui prétendent néanmoins que les liqueurs fortes augmentent leurs forces et donnent plus d'activité à leurs muscles ; c'est une erreur. Ils se croient forts tandis qu'ils sont foibles. Le rum les rend vanteurs et c'est tout ; la vérité est qu'il affoiblit leurs corps et exalte leur imagination. Pourquoi l'Ange du Ciel défendit-il à Samson de faire usage de vin ou de boisson forte, si ce n'était afin de conserver et d'augmenter ses forces ? Lorsque vous entendez un homme se vanter que le rum lui donne de la vigueur, soyez persuadé qu'au contraire, il est foible de corps et d'esprit.

Si donc les liqueurs fortes ne sont pas nécessaires dans la maladie, si elles ne sont pas propres à prévenir les effets du chaud et du froid ; si elles n'ajoutent point à nos forces et à notre capacité de travailler ; quand est-ce donc qu'elles sont nécessaires ? Il y a des personnes en santé qui disent qu'il faut qu'elles en prennent de tems en tems, que cela leur fait du bien. Quel bien ? Si elles sont en santé quel besoin en ont-elles ? Rien que pour satisfaire leur penchant, et pour produire une sensation d'ivresse et de dérangement, légère quand elles en usent avec modération

ainsi que ces gens le font ordinairement, mais la sensation est certainement du même genre ; c'est la même sensation qui induit l'ivrogne à se saouler. L'un prend un coup pour se faire du bien, pour qu'il se trouve mieux, un autre en prend deux, un autre trois, un autre six, et enfin jusqu'à ce qu'il soit enivré, celui-là ne se trouve bien qu'alors. La sensation est pour lui la même que celle que ressent celui qui ne prend qu'un seul coup, seulement qu'il la ressent plus vivement ; celui que six coups enivrerait et qui en prend un n'a plus que cinq degrés à franchir pour devenir ivrogne.

Mais c'est cet usage modéré de liqueurs ardentes qui amène l'excès, c'est cela qui ouvrira la voie à l'ivrognerie la plus excessive. Si l'usage ordinaire et tempéré des boissons était aboli, il n'y aurait pas un seul ivrogne. Celui qui conseille aux hommes de ne pas boire avec excès, peut couper les branches ; celui qui leur conseille de n'en user que dans certaines occasions peut abattre l'arbre, mais celui qui leur conseille de n'en point prendre du tout, arrache jusqu'aux racines du vice hideux de l'intempérance, et c'est le seul remède à adopter : c'est cet usage modéré des liqueurs fortes qu'il faut discontinuer. Il faut renoncer à en prendre lorsque nos amis nous viennent voir, lorsque nous faisons un marché, ou lorsque nous allons faire quelque affaire au cabaret, lorsque nous voyageons, ou dans les jours de fêtes. Enfin, il faut qu'elles cessent d'être un breuvage à la mode et accoutumé. Mettez fin à cette mode et à cet usage, et faites en sorte de détruire leur popularité, de manière que ceux qui en prennent même modérément comme à présent soient vus de mauvais œil, et vous mettrez fin pour toujours au vice avilissant de l'ivrognerie. Laissez se perdre ceux qui ne veulent pas revenir à la sobriété, le plutôt le mieux pour le bien public ; mais sauvez le restant de la population ; sauvez-vous vous-même ; sauvez vos enfans ; ne formez pas une armée d'ivrognes pour les remplacer ! Purifiez vos maisons, elles contiennent un poison contagieux qui en peu d'années fera de quelques-uns de vos petits enfans des êtres semblables à ces ivrognes que vous voyez aujourd'hui traînant les rues. Quoi, y a-t-il un père qui sachant qu'un fils chéri serait dans quelques années réduit à ce misérable état, voulut hésiter un instant à banir le ruma de sa maison pour toujours ?

Et si les liqueurs spiritueuses sont la source de toute la misère, des maladies, des crimes et des folies dont j'ai parlé, et si elles ne produisent aucun bien, quel est l'homme raisonnable qui en voudra faire usage, s'il s'aime lui-même ou s'il aime ses enfans. Et de même qu'Hamilcar fit jurer à Hanneval sur les autels, à l'âge de huit ans, une haine éternelle aux Romains, de même chaque père devrait faire jurer à ses enfans une haine éternelle à la boisson. Il devrait leur prêcher non seulement par ses paro-

les mais par son exemple. Il devrait enseigner à ses enfans d'éviter les liqueurs fortes, de même qu'il leur enseigne d'éviter de voler et de mentir, Il ne devrait pas plus permettre à ses enfans de boire un peu, que de voler un peu ou de mentir un peu.

Et quelle garantie avez-vous que vos enfans ou vous-même ne deviendrez pas ivrognes ? J'ai connu un homme, qui, il y a quelques années était aussi tempérant, aussi respectable, aussi instruit et aussi utile aux autres et à lui qu'aucun de vous, mais par cet usage même modéré des liqueurs fortes, que la plupart des hommes approuvent et recommandent, il est à la fin devenu une victime de l'intempérance. Et ceci n'est pas un exemple isolé, je pourrais vous en citer bien d'autres. Vous n'avez d'autre sûreté que celle que je recommande. Si l'ivrogne pour se convertir doit regarder la boisson comme une chose qu'il ne doit point goûter, à laquelle il ne doit point toucher et comme maudite de Dieu, l'homme tempérant doit en faire autant pour éviter l'intempérance.

Par qui la génération actuelle des ivrognes sera-t-elle remplacée si ce n'est pas par vos enfans ? Et qui sait si l'enfant que sa mère tient aujourd'hui dans ses bras et auquel elle prodigue ses caresses, quelqu'aimable qu'il paraisse ou quelque respectable qu'elle soit par sa conduite ou par son rang n'appartiendra pas par la suite à cette classe dégradée et hideuse, et qu'elle aura le chagrin dans sa vieillesse, de le voir traîner les rues sans asile et sans espoir ? Rien ne vous garantit ni ne vous assure du contraire.

Mais nous sommes assez disposés à croire que les misérables dont j'ai parlé ont toujours été de même, qu'ils appartiennent à des familles dégradées et qu'ils ne font que suivre la route dans laquelle ils sont nés : point du tout. Parmi eux il s'en trouve un nombre considérable qui étaient aussi aimables dans leur enfance, qui promettaient autant dans leur jeunesse et d'être utile à leur entrée dans le monde que vos propres enfans, et qui malgré cela sont devenus des ivrognes. Je le répète et je vous prie d'y faire bien attention : *Ils sont devenus ivrognes par l'usage tempéré, modéré et habituel des liqueurs fortes, de même que vous le faites présentement.* Si ce n'était de cette habitude des liqueurs fortes, nous n'entendrions point parler de législateurs et de magistrats ivrognes, d'avocats et de médecins ivrognes ; des pères ne pleureraient pas sur le sort de leurs fils ivrognes ; des femmes sur celui de leurs maris et des maris sur celui de leur femmes, et enfin, les Anges sur un monde d'ivrognes.

Cessez donc de faire usage d'une chose qui est la source de maux infinis, sans une seule bonne qualité ; qui a amené sur vous, sur vos enfans et sur la société des misères incalculables. Bannissez-là de vos maisons : cela est possible, il ne faut qu'une volonté ferme ; n'en usez point chez-vous, qu'elle ne souille point vos demeures. N'en donnez point à vos amis ni à vos ouvriers. Ne

souffrez pas que vos enfans y touchent : et chaque jour dans vos prières demandez à Dieu qu'il vous préserve de l'intempérance comme de la famine, de la maladie et de la mort.

COUT DE L'INTEMPERANCE.

Un écrivain habile et exact a ajouté le calcul suivant à un article sur l'intempérance :—

Le peuple des Etats-Unis, Dt. à l'Intempérance,	
1. 56,000,000 gallons de rum par année, a 2s 6d galon	D28,000,000
2. 1,344,000,000 heures de tems perdu par les ivrognes à 3d. par heure,	53,760,000.
3. Pour le soutien de 150,000 pauvres,	7,500,000.
4. Pertes encourues par la dépravité de 45,000 criminels, <i>inconnues mais immenses.</i>	
5. La disgrâce c' la misère d'un million de personnes (alliées aux ivrognes,)	<i>incalculable.</i>
6 et 7. La ruine d'au moins trente mille et probablement quarante huit mille âmes annuellement,	<i>infime ! indiscibles !</i>
8. Perte par la mort prématurée de trente mille personnes dans la vigueur de l'âge,	30,000,000.
9. Pertes souffertes par la négligence et la mauvaise conduite des matelots, agens et autres intempérans, <i>inconnue mais immense.</i>	
Perte certaine en argent,	D120,000,000.
à quoi il faut ajouter les Items, 4, 5, 6, 7 et 9.	
Total.	

De sorte qu'il paraît qu'en outre des Items qui ne peuvent s'estimer, notre pays paye ou perd, sur le pied de cent vingt millions de piastres chaque année par l'intempérance ! cette somme est cinq fois aussi grande que le revenu du Gouvernement des Etats-Unis. La moitié suffirait pour payer notre dette nationale ; pour faire douze canaux, [chaque année semblables à ceux de l'Erié et de l'Hudson ; pour supporter une marine quatre fois aussi grande que celle de la Grande-Bretagne.

DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

Les Sociétés de Tempérance ont pris leur origine de la manière suivante :

Le Révérend Dr. Beecher, sentant fortement les maux que produit l'ivrognerie, prêcha contre ce vice avec tant de force qu'il fit impression sur l'esprit public, ce qui conduisit à l'établisse-

ment de sociétés pour la prévenir dans plusieurs parties de l'Union.

Des recherches faites par les sociétés de tempérance constatèrent.

1^{re}. Que la quantité de liqueurs fortes consommées dans les Etats-Unis en 1827, se montait à cinquante-six millions de gallons ou environ, cinq gallons pour chaque personne.

2^{me}. Que dans ce pays les trois quarts de la misère et des crimes étaient dus à l'intempérance.

3^{me}. Que l'usage des liqueurs ardentes avaient fait périr environ quarante mille personnes par année.

Il existe actuellement dans les Etats-Unis, cinq cens sociétés de tempérance. Des résolutions de s'abstenir de liqueurs ardentes ont été adoptées par plusieurs sectes religieuses, par des associations de militaires, de médecins et d'hommes de lois, et autres corps publics.

Le grand œuvre de la réforme fait des progrès constans au milieu d'une population dont chaque individu buvait l'un portant l'autre cinq gallons de liqueurs fortes par année, et à laquelle les étrangers faisaient le reproche mérité de l'ivrognerie. Cette œuvre a été consommée, non pas par l'intervention de la législature, non pas par la prohibition légale de la distillation et de l'usage des boissons fortes en les chargeant d'impôts ; cela eut été insuffisant. Le seul remède que l'on ait employé contre les maux désolans de l'intempérance a été de faire impression sur la raison, sur les sentimens moraux et sur la piété de la société. Tous les efforts que l'on a fait, efforts encourageans et qui ont été couronnés de succès au-delà des espérances, se sont bornés à des appels sérieux et charitables à l'entendement et à la conscience du peuple.

Il a été formé des sociétés de tempérance dans différentes parties de l'Irlande et dans plusieurs endroits de ce pays, ainsi qu'à Glasgow et autres parties de l'Ecosse et de l'Angleterre ; les papiers publics en ont recommandé l'établissement.

Extrait d'une lettre du Dr. Doyle, Evêque Catholique de Kildare et Leighlin au Secrétaire de la Société de Tempérance de New-Ross.

CARLOW, 29 Décembre 1829.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu et lu tous les écrits et papiers que vous m'avez envoyé concernant les Sociétés de Tempérance. Je vous en remercie ainsi que de vos lettres qui les accompagnaient. La maladie ou l'incapacité où je me suis trouvé à me déterminer sur ce que j'avais à dire de la bonne œuvre dans laquelle vous êtes engagé, m'ont empêché jusqu'à présent de vous écrire ; et même à présent je ne sais comment exprimer tout ce que j'en pense.

Tout chrétien, ou plutôt tout homme doué de raison, soit qu'il soit chrétien ou non, doit envisager l'ivrognerie et l'excès de la boisson comme un des vices le plus détestable et le plus avilissant qui ait infecté la race humaine; il abrutit l'homme et le rend stupide, et quand à la femme il la réduit bien au-dessous de la bête. Les médecins vos amis ont dans les écrits que vous m'avez envoyé, prouvé d'une manière satisfaisante comment il est la source de maux infinis du corps et de l'esprit; détruisant la vie comme le vent brulant du désert; mais à peine peut-on regretter cela car si l'ivrogne n'est pas en état de rencontrer la mort, il n'est certainement pas digne de vivre, et s'il ne veut pas se convertir, la mort est non-seulement une juste contribution de la Providence qu'il attire sur lui-même, mais de plus elle est un bienfait pour sa famille et pour tous ceux que sa conduite, son influence et ses mauvais exemples ont pu corrompre ou scandaliser. Je suis disposé en conséquence à faire tous mes efforts pour guérir l'ivrogne; mais s'il persévère obstinément dans son vice, j'éprouverais la même sensation à sa mort qu'à celle du meurtrier sur l'échafaud: c'est-à-dire, qu'il a payé de sa vie son péché contre la justice divine et humaine. Je ne regrette pas tant les maladies et même la mort que ce vice détestable entraîne après lui, que l'impiété et l'immoralité qui en sont la suite; ce que je ne puis envisager sans horreur ce sont les juréments, la profanation du jour du Seigneur, les blasphèmes sans nombre, la pauvreté, la nudité, le dénuement et la ruine des familles; les fraudes, les vols, l'innocence séduite, la vertu corrompue, la désobéissance des enfans, l'infidélité des domestiques, la discorde et la désunion de ceux que Dieu avait uni, ce sont ces effets et encore beaucoup d'autres dont je ne fais pas mention que produisent l'ivrognerie que je déplore.

Considérant donc le vice de l'ivrognerie comme je le fais avec une haine et une horreur particulière, ne devrais-je pas, dites vous, faire tous mes efforts pour promouvoir l'établissement de "*Sociétés de Tempérance*," dont l'unique but est de former une ligue offensive et défensive de toutes les personnes sensées et vertueuses contre le commun ennemi du genre humain? Vous avez raison de me faire cette question; et je suis prêt à co-opérer et à aider toute mesure qui peut tendre à conserver le domaine de la raison sur les passions, et à encourager la vertu à faire la guerre du vice, sans compter qu'en contribuant à promouvoir la tempérance par le moyen de sociétés, je ne ferais que chercher un moyen de plus de continuer le combat dans lequel j'ai été constamment engagé depuis près de vingt ans. Mais tout en co-opérant avec toutes sociétés de tempérance, je ne suis nullement en état d'entreprendre d'en former une; et quand même je le serois, je ne suis pas prêt à exprimer aux autres une confiance que je ne possède pas moi-même que de tels sociétés dans

ce pays, en ce moment, et avec nos lois actuelles et notre gouvernement, puissent produire un bien étendu ou permanent ; mais néanmoins comme il en peut résulter des bons effets, elles méritent certainement d'être encouragées. Vous n'avez pu vous empêcher d'observer la difficulté, et dans quelques endroits, l'impossibilité d'unir ensemble en une société des hommes de rang et de conditions différentes, et combien peu ceux que l'on appelle du haut rang ont d'influence sur celles que l'on appelle les basses classes. Les personnes de haut rang pourront donc s'unir et prêcher au peuple une tempérance qu'ils ne pratiquent pas toujours eux-mêmes, tandis que le peuple qui n'était pas auparavant accoutumé à recevoir des marques d'amitié, ni leur protection, les écouterait sans attention et méprisera leurs avis. De plus, dans les villes où l'usage de boire avec excès prévaut, vous mettez contre vous tous les ivrognes, tous les cabarétiers, tous les marchands-épiciers qui détaillent du rum, tous les brasseurs, tous les distillateurs avec les fainéans et les bavards qui leur sont liés ; tous ensemble, avec ceux qui n'aiment point les innovations, même celles qui vont à empêcher le vice, travailleront sans relâche à rendre vos travaux nuls, et à détruire tout ce que vous voudrez bâtir. L'industrie et l'énergie de ces classes peuvent se mesurer par cette règle de l'Évangile qui dit que " La génération des enfans des ténèbres " est plus rusée que celle des enfans de la lumière."

Mais le grand, l'insurmontable obstacle aux progrès des sociétés de tempérance, et à tous les efforts que vous et moi et autres comme nous pouvons faire pour arrêter le torrent de l'ivrognerie, se trouve dans les lois *pour le prélèvement des revenus*. Si nous pouvions seulement induire le chancelier de l'échiquier à devenir membre de notre société et à fixer le revenu et la dépense de l'état d'après nos règles, je ne doute nullement que nous ne réussissions à chasser de ce pays cette maladie pestilentielle de l'ivrognerie. De déraciner l'habitude des liqueurs ardentes d'un pays possédant un climat comme le nôtre, et d'un peuple comme le nôtre, est absolument impossible, mais de diminuer d'un cinquième l'usage des liqueurs fortes est, dans mon opinion tout-à-fait praticable. Mais comme il serait aussi aisé de fermer les bouches de l'Euphrate que celles de ceux qui boivent actuellement du whiskey en Irlande, on ne peut les sauver qu'en substituant au whiskey une liqueur meilleure et même moins coûteuse. Tout ceci pourrait se faire si le chancelier de l'échiquier trouvait plus à propos de promouvoir les bonnes mœurs que de s'assurer de grands revenus. J'ai quelques informations dans l'art de brasser la bière, et je ne doute nullement que si elle était exempte de taxe, et que l'on augmentât celle sur le whiskey, l'ivrognerie disparaîtrait du pays en peu de temps.

Après tout, un bien quelque petit qu'il soit vaut bien la peine que l'on fasse des efforts pour se le procurer, et ceux qui le recher-

chent, quand même ils ne réussiraient point, n'en seraient pas moins dignes d'être loués. Si les sociétés d'artisans que l'on rencontre dans presque toutes les villes, pouvaient adopter pour règle l'abstinence de liqueurs ardentés, ou seulement l'usage modéré d'icelles; si cela était possible, il en résulterait un grand bien. Un grand nombre d'ouvriers sont notoirement dans l'habitude de boire avec excès. Ils pourraient être à leur aise et heureux—et ils sont pauvres et misérables—ils pourraient être vertueux et respectés—et ils sont vicieux et méprisés—la sobriété leur donnerait les moyens de donner de l'éducation et d'établir leurs enfans et d'amasser un peu de bien pour leur vieil âge mais l'ivrognerie est la cause que leurs enfans sont dénués de tout et que les besoins et la misère avaucent la fin de leurs jours; et après une vie passée dans l'ivrognerie, qui oserait les accompagner, même par la pensée, au tribunal qui les attend après la mort? La Législature a étendu jusqu'à ces classes la *liberté du commerce*, mais au lieu de s'instruire par la loi et de se gouverner par son esprit, ils ont établi entre-eux un monopole odieux de chaque métier dans presque toutes les villes du royaume. Je connais plusieurs des règles et des usages de ces hommes, parce que je prends un vif intérêt à tout ce qui les regarde, et je trouve que ces règles et usages sont en général un composé de bon sens et d'extrême folie; mais laissant à l'expérience de corriger leur folie, je désirerais fortement qu'ils prescrivissent l'abstinence totale des liqueurs fortes comme un devoir indispensable pour être admis et pour continuer dans leur sociétés, ou pour avoir droit en aucune manière aux profits ou aux avantages que procurent leurs associations respectives, parce qu'ils forment en effet une portion très importante de la population, et que c'est en même temps cette portion où l'ivrognerie et les maux qui l'accompagnent règne sans frein; ces classes forment d'ailleurs presque partout des espèces de corporations distinctes et nulle réforme ne peut avoir de succès à moins qu'elle ne soit adoptés simultanément par elles mêmes. Si elles pouvaient être induites à devenir tempérantes, leur influence serait bien grande avec toutes les classes qui sont liées avec elles, et elles sont en grand nombre, de sorte que le résultat serait beaucoup plus avantageux à la société qu'on ne peut bien se l'imaginer.

Je n'ose presque ajouter, qu'à présent des milliers d'ouvriers, à cause de leurs sermens illégaux et les excès de toutes sortes qu'ils commettent, passent leur vie comme s'il n'y avait ni Dieu, ni religion, ni une autre vie, ni distinction entre le bien et le mal.

Excusez mon chère frère tout ce que j'ai dit dans cette lettre, que dans votre opinion j'aurais dû supprimer, et croyez-moi,

Avec l'estime la plus sincère,

Votre fidèle et très humble serviteur

En Jésus-Christ,

† J. DOYLE.

Etat du Maine, en Amérique.

Il a été fait un essai dans notre prison bien important, sur les effets que peut avoir sur la santé des personnes habituées à boire avec excès, la privation subite des liqueurs fortes, et de ne leur donner que de l'eau froide. Cela leur a été invariablement avantageux. Bientôt ils ont repris une apparence de jeunesse. Et l'on ne peut trouver nulle part des hommes plus forts et mieux portans que les criminels, qui n'ont d'autre boisson que de l'eau froide, qui travaillent aux carrières de la prison du Maine. Cela a démontré que des personnes qui ont une nourriture saine et pour boisson de l'eau froide, sont propres à un travail dur. On en a la preuve en voyant ces hommes travailler la pierre !

New-Hampshire.—La même expérience avantageuse a été faite ici, et elle a eu les mêmes résultats : "La santé des prisonniers est meilleure que celle des autres personnes du pays en général."

Vermont.—L'expérience faite dans les autres prisons a été essayé dans la nôtre avec les mêmes heureux résultats. "On peut dire que les personnes soumises à ce traitement redeviennent jeunes immédiatement."

Auburn (New-York.)

Les détenus ici sont strictement privés de boissons fortes et de tabac, si ce n'est comme médecine, et démentent la notion commune mais fautive, que les ivrognes ne peuvent sans danger laisser tout-à-coup l'usage du rum ; l'on a trouvé que même les plus vieux ivrognes d'habitude n'en ont pas du tout souffert, et qu'au contraire dans tous les cas ils ont repris une meilleure santé. "Il y en a quelques-uns qui pendant quelques jours, paraissaient mal à leur aise et chagrins, après quoi, ils acquièrent bon appétit et une bonne santé."

SIGNES DE L'INTEMPERANCE.

1. Si vous avez une heure, une journée ou un endroit fixe, pour boire des liqueurs ardentes.
2. Si vous êtes constamment à chercher l'occasion de boire, ou si vous profitez de la moindre occasion qui se présente pour amener une *trainte*.
3. Si vous vous appercevez que le désir de boire revient souvent et à des époques fixes.
4. Si vous buvez en cachette de crainte que vos amis ou le monde ne sachent combien vous buvez.
5. Si vous êtes dans l'habitude de boire, lorsque l'occasion s'en présente, autant que vous pouvez sans que l'on puisse s'apercevoir que vous êtes ivre.
6. Si vous vous trouvez irrité chaque fois que l'on fait des efforts pour empêcher l'intempérance et entraîné par un secret instinct à vous y opposer.
7. Les rougeurs aux yeux, le visage enflammé, le tremblement des mains surtout lorsque vous êtes fâché, et en violente colère.

PROGRES DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE.

Les sociétés de tempérance ont d'abord été établis en 1827, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Elles se sont à présent propagé dans tous les Etats-Unis de l'Amérique, avec des succès vraiment extraordinaires. Elles ont été introduites dans le Haut-Canada, dans les Townships du Bas-Canada, dans le Nouveau-Brunswick, dans la Nouvelle-Ecosse, et il y en a un grand nombre en Irlande.

La première qui s'est établie en Ecosse, l'a été à Glasgow depuis environ deux ans, de là elles se sont répandues en Angleterre. A Glasgow elle rencontra d'abord beaucoup d'opposition, on fut regardée d'un œil indifférent, et durant la première année la société comptait qu'environ deux cent membres. Un journal de Liverpool du mois de février dernier, fait mention que la société de Glasgow avec ses auxiliaires, comptait plus de vingt-sept mille membres, et avait complètement réussi à bannir l'usage des liqueurs spiritueuses dans plusieurs manufactures.

A une assemblée publique qui eut lieu à Edinbourg, il fut prononcé un discours des plus raisonnés et des plus concluans en faveur des sociétés de tempérance, par M. William Collins, dont-on a ré-imprimé des copies à Montréal, que l'on peut se procurer du secrétaire de l'Association de Québec.

TEMPERANCE EN SUEDE.

Un Monsieur Suédois arrivé dernièrement à Boston, écrit à son ami de cette ville, que M. Wijk de Gottenburgh, qui avait voyagé dans les Etats-Unis il y a quelque temps, à son retour en Suède, avait travaillé efficacement à établir des sociétés de tempérance dans son pays natal. La société de Gottenburgh tint sa première séance en décembre dernier, et l'évêque (Wingard,) le comte Rozen, gouverneur de la province, le général Edelljilm et autres individus distingués y assistèrent. Des sociétés semblables avaient été établies à Stockholm, et à Tonkioping. et on avait raison de croire qu'elles auraient les meilleurs résultats.

